



**Déclaration liminaire du SNETAA-FO**  
**CAPA bonification d'ancienneté d'un an**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Cette dernière CAPA pour les bonifications d'ancienneté d'un an se déroule dans un contexte social particulièrement tendu.

Les réformes en cours, et plus particulièrement celles sur les retraites et la transformation de la fonction publique engendrent colère, amertume et absence de confiance des personnels envers l'institution.

Les avis rendus par le Conseil d'État leurs donnent raison. De même que le gel du point d'indice ou l'absence de revalorisation salariale concrète.

À cela, s'ajoutera le sentiment d'un manque de reconnaissance, légitime pour nombre de promouvables du tableau d'avancement qui ne bénéficieront pas d'une accélération de carrière.

D'autant plus légitime dans les disciplines de recrutement à faible effectif de PLP où il n'est pas rare de ne voir aucun promu. C'est le cas en lettres-espagnol, en génie civil construction et économie et en électrotechnique pour n'en citer que trois.

Dans les disciplines avec des effectifs plus conséquents, les sciences et techniques médico-sociales dénotent. Les deux tableaux confondus, sur 16 promouvables, 1 seul est promu. Ces nombres interrogent le SNETAA-FO. Cela veut-il dire que la valeur professionnelle des PLP de cette discipline est bien plus faible que celles de PLP des autres disciplines ? Ou les PLP STMS sont-ils victimes d'un quelconque quota ?

Le guide du rendez-vous de carrière publié par le ministère en septembre 2017 et toujours en ligne sur son site internet, indique en page 5, que les promotions tiendront

compte dans le choix des promus de l'équilibre femmes-hommes parmi les promouvables conformément au protocole d'accord signé le 8 mars 2013.

Or, pour le passage bonifié d'une année du 8<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> échelon, le nombre de femmes proposés à la promotion est de 58,8% alors qu'elles représentent 44,7% des promouvables.

À l'inverse, dans le tableau du passage bonifié du 6<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup>, les femmes sont désavantagées.

Le SNETAA-FO demande une meilleure prise en compte de l'équilibre femmes-hommes dans le choix des promus.

Le métier d'enseignant devient un métier de reconversion, de second choix de carrière professionnelle. Les stagiaires reclassés dans le 6<sup>e</sup> échelon l'an passé n'ont pu avoir de rendez-vous de carrière. Sur quels critères leur position dans le tableau d'avancement leur a-t-elle été donnée ? Ont-ils été sollicités pour rencontrer leur inspecteur ? Leur académie de stage a-t-elle été contactée ?

Enfin, le SNETAA-FO remercie les personnels du DPE pour leur disponibilité.

Je vous remercie.